

TOULON : Les ambulanciers du Var au secours des urgences

presseagence.fr/lettre-economique-politique-paca/2022/06/30/toulon-les-ambulanciers-du-var-au-secours-des-urgences/



Face à la crise aiguë de l'effondrement des urgences hospitalières, Emmanuel Macron vient de lancer une « mission flash » pour sauver l'hôpital à bout de souffle et au bord de la rupture avec 120 services d'urgence menacés de fermer cet été.

Un été qui est déjà sous haute surveillance avec le Plan national canicule qui peut être déclenché à tout moment pour venir en aide à nos aînés. Alors que la question de l'accès aux soins devient hautement sensible, les ambulanciers avancent des solutions concrètes pour pallier le manque de personnel à l'hôpital et aider les patients pour que les voyants repassent au vert !

Fermeture des services d'urgence : les ambulanciers, nos « héros » du quotidien s'engagent sur le terrain

On ne connaît pas assez ces professionnels de santé qui, pourtant, ont l'habitude des situations d'urgence et l'ont déjà prouvé à plusieurs reprises. Les ambulanciers sont rompus à l'exercice de la prise en charge des patients en toutes circonstances. Au plus fort de la crise sanitaire, la profession est venue en aide à 80 % des personnes « covidées » ou supposées l'être. Elle intervient également en temps de guerre depuis le premier jour en Ukraine avec le collectif ambulanciers solidarité qui fait preuve d'une détermination exemplaire avec l'envoi de dons d'ambulances et de matériel de secours. Des situations de crise dans lesquelles sang-froid, proximité, confiance et solidarité ont tout leur sens. Des valeurs fortes, humaines, partagées par 50 000 ambulanciers, dont 40 % de femmes, qui sont bien plus que de simples transporteurs spécialisés de patients. Ces « anges gardiens » sont des professionnels de santé, disponibles pour toute assistance, sur tous les terrains.

Les ambulanciers, des maillons forts, apporteurs de solutions pour cet été... et pour demain !

Afin de sauver l'été, les ambulanciers proposent de mettre en place dès maintenant des solutions concrètes. En se positionnant comme essentiels au bon fonctionnement la chaîne du soin en France, ces professionnels de santé sont les garants du maillage sanitaire sur le territoire et des acteurs de proximité pouvant assurer la continuité et la permanence des soins. Les ambulanciers sont des facilitateurs au service de la population et des autres professionnels de santé, en délivrant une aide médicale préventive et curative, y compris dans les déserts médicaux.

La solution n°1, c'est l'Unité Mobile de Téléconsultation en médecine générale, en télé-expertise cardiologique, dermatologique, pneumologique, incluant un dispositif de biologie embarquée. Ainsi les ambulanciers, premiers présents auprès du patient, à son écoute, peuvent opérer une levée de doutes pour aider les médecins à faire des diagnostics à distance. Ils deviennent leurs yeux et leurs mains et sont en mesure de prodiguer les premiers soins. L'enjeu est de libérer du temps médical en mobilisant pleinement l'ambulancier « sentinelle du soin ». Pour les personnes isolées, en situation de handicap ou à mobilité réduite, c'est aussi la possibilité d'accéder aux soins depuis leur domicile, leur Ehpad ou leur centre d'accueil. Une solution de proximité qui évite le transport inutile de populations fragiles et qui soulage les urgences en réduisant les arrivées massives à l'hôpital. L'objectif est également de renforcer l'action du SAMU et des pompiers, déjà très fortement mobilisés.

La solution n°2 que proposent les ambulanciers, c'est d'assurer pleinement leur mission de service au public en étant les relais des familles auprès de nos aînés. Durant la canicule annoncée, les personnes âgées que les ambulanciers connaissent bien pour les accompagner régulièrement dans leur parcours de soin, représentent une population à haut risque. Les ambulanciers peuvent leur apporter les premiers gestes simples, souvent déterminants (hydratation, rafraîchissement des pièces, achat des médicaments, vérification de la bonne prise du traitement, courses de première nécessité, information et réassurance des proches...), en les réconfortant à leur domicile. Présents sur le terrain, ils sont au chevet des personnes vulnérables et contribuent ainsi à désengorger l'hôpital ! Au-delà de la saison estivale, l'ambulancier doit s'imposer comme le professionnel de santé garant de l'accès aux soins et de la prise en charge de la dépendance, avec proximité, compétence et humanité. Surtout quand on sait que la France comptera, d'ici 2050, 4 millions de seniors supplémentaires, largement en perte d'autonomie. Les ambulanciers sont LA solution pour maintenir cette population à domicile.

Face au défi de la transition numérique des métiers de la santé et de la prise en charge qualitative de la dépendance, la profession entend maintenir un lien social essentiel. Aujourd'hui, les ambulanciers se positionnent en poste avancé « 2.0 » auprès des populations isolées, y compris en territoire rural. C'est dans les situations de crise où les ambulanciers sont souvent les « premiers de cordée ». Toute la profession sait se mobiliser et s'engager sur le plan sanitaire et social, notamment grâce à son maillage sur le territoire. Ils peuvent répondre dès aujourd'hui à la promesse républicaine d'égalité, en matière d'accès aux soins en France.

La mobilisation des ambulanciers, c'est 50 000 professionnels volontaires, pour pallier l'engorgement des urgences, les déserts médicaux et pour une égalité d'accès aux soins pour chacun sur tout le territoire.

À PROPOS

La Chambre Nationale des Services d'Ambulances (CNSA) est la première organisation professionnelle représentative des transports sanitaires. Fondée en 1937, elle représente 1 500 structures adhérentes, présentes sur le territoire national (métropole et outre-mer).

La CNSA est l'interlocuteur privilégié du ministère de la Santé, du ministère des Transports, du ministère de l'Intérieur et de nombre de partenaires institutionnels. Elle a été ainsi une grande contributrice de la réforme de l'urgence pré-hospitalière en 2022. La CNSA est à l'initiative du diplôme d'État d'ambulancier. Elle a également pour mission de former les futurs ambulanciers en s'appuyant sur un organisme de référence. Ses services répertorient les expérimentations menées sur le terrain afin de nourrir la réflexion prospective de la profession. Dans son Livre Blanc 2022, celle-ci propose une vaste série de mesures destinées à renforcer les politiques publiques du soin et de la dépendance. Pour en savoir plus : www.cnsa-ambulances.com